



Bruxelles, le 18 septembre 2014  
140918/02

## DÉCLARATION

### Déclaration du porte-parole concernant les prisonniers politiques en Érythrée

*"Nous demeurons profondément préoccupés par le fait que le gouvernement de l'État d'Érythrée continue de violer les obligations en matière de droits de l'homme qui lui incombent en vertu de sa législation nationale et du droit international, notamment en pratiquant des détentions arbitraires et dans des conditions inhumaines, en imposant le service national de durée indéfinie et en ne garantissant pas la liberté de culte, la liberté des médias et la liberté d'expression.*

*Nous sommes en particulier préoccupés par le maintien en détention sans inculpation, sans jugement ou sans la possibilité de se faire assister d'un conseil - depuis le 18 septembre 2001 - d'un groupe de onze députés et membres éminents du Front populaire pour la démocratie et la justice, ainsi que - depuis le 23 septembre 2001 - de dix journalistes indépendants, dont Dawit Isaak, qui a la double nationalité érythréenne et de l'UE. En dépit des appels lancés à maintes reprises par la communauté internationale, y compris par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies et par l'UE, ces personnes sont maintenues à l'isolement depuis treize ans et tous leurs droits ont été suspendus.*

*Cette pratique constitue une violation flagrante des obligations consacrées par le Pacte international des Nations unies relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), notamment l'interdiction de toute détention arbitraire, que l'Érythrée a ratifié.*

*L'UE demande instamment au gouvernement de l'État d'Érythrée de libérer immédiatement et sans condition ces prisonniers et les autres personnes détenues pour avoir exprimé leurs opinions politiques et demande que toutes les informations concernant le lieu de détention de ces prisonniers soient rendues publiques et que ces personnes aient accès à leurs familles et à leurs avocats, notamment pour des raisons humanitaires.*

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780- [Michael.Mann@eeas.europa.eu](mailto:Michael.Mann@eeas.europa.eu) @EUHighRepSpox  
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - [Maja.Kocijancic@ec.europa.eu](mailto:Maja.Kocijancic@ec.europa.eu) @AshtonSpox Maja

Sébastien Brabant +32 460 75 09 98 - [Sebastien.Brabant@ec.europa.eu](mailto:Sebastien.Brabant@ec.europa.eu)

Iulia Costea +32 460 75 07 17 - [Iulia.Costea@ec.europa.eu](mailto:Iulia.Costea@ec.europa.eu)

Suivez-nous sur Twitter @eu\_eeas

[www.facebook.com/EuropeanExternalActionService](http://www.facebook.com/EuropeanExternalActionService)

[www.eeas.europa.eu](http://www.eeas.europa.eu)

*L'UE demande au gouvernement de l'État d'Érythrée d'honorer ses obligations internationales en matière de droits de l'homme et d'améliorer d'urgence la situation des droits de l'homme dans le pays. Elle demande également au gouvernement de coopérer pleinement avec le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Érythrée et de mettre en œuvre les recommandations formulées en 2014 par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies lors de l'examen périodique universel de l'État d'Érythrée."*

---